



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 33209

Texte de la question

M. Marc Bernier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les opérations destinées à aider les jeunes dans la recherche d'un stage. On constate que ces derniers éprouvent souvent des difficultés à trouver une entreprise disposée à les accueillir pour des stages liés à leur formation. Un dispositif « objectif stages » avait été lancé en décembre 2005 à Mantes-la-Jolie, dans le cadre d'un programme interministériel, en partenariat avec les organisations et les associations d'entreprises. En 2006, celui-ci a été élargi à plusieurs académies. Il souhaiterait, d'une part, connaître les résultats de cette opération au sein des académies concernées et, d'autre part, savoir si une généralisation de cette mesure est prévue sur l'ensemble du territoire.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale a fixé parmi ses priorités, le renforcement et le développement des relations école-entreprise. Dans son discours du 14 février 2008, le ministre de l'éducation nationale a annoncé dans le cadre du volet « Education », de la dynamique « Espoir banlieues », la création d'une banque de stages dans chaque académie, où seront mutualisées les offres auxquelles pourront répondre l'ensemble des élèves. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en facilitant une plus grande équité dans leur accès aux stages. Il constitue un outil au service des établissements scolaires et des acteurs du monde économique et participe au renforcement des partenariats. Ainsi, la circulaire de préparation de la rentrée 2009 (n° 2009-068 du 20 mai 2009), annonce « la mise en place dans chaque académie, d'une banque de stages au cours de la prochaine année scolaire : elle permettra d'assurer une plus grande équité dans l'accès de l'ensemble des élèves aux périodes en milieu professionnel dans le cadre de leur cursus scolaire, notamment pour la séquence obligatoire d'observation en troisième ». Treize académies se sont engagées dans une expérimentation dès la rentrée 2008-2009. Actuellement, toutes les académies travaillent à la mise en service d'une banque de stages ou à l'amélioration de celle déjà existante.

Données clés

Auteur : [M. Marc Bernier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33209

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8946

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 12036